

Über Wasser

Au fil de l'eau

Verbindungsbroschüre des Flussvertrags Amel und Rur
Bulletin de liaison du Contrat de Rivière de l'Amblève et de la Rour



n° 32

Mars 2017

**Calme et détente au
Val du Roba
Ligneuville**

Ouvert de fin mars à fin octobre
Open vanaf einde maart tot einde oktober

Fermé le vendredi
Vrijdags gesloten

Tél.: 080/57.01.93

Notre savoir-faire à votre service

Pour vos espaces verts :
Tontes de pelouse, débroussaillage, pulvérisation, échardonnage, ramassage de feuilles...

Pour votre mobilier extérieur :
tables, bancs, panneaux d'affichage, chalets de Noël, abris de jardin, protège-poubelles....

Les Hautes Ardennes, place des chasseurs ardennais 30, 6690 Vielsalm. Tel. 080/29.25.55 Fax. 080/29.25.50 email : eta@leshautesardennes.be

Location de boxes
Cours particuliers
Accueil de cavaliers de passage avec leurs chevaux

Les Écuries du Ry du Meez

Mont de Fosse 4b
4980 Trois-Ponts

Le rat des champs

Littérature adultes et jeunesse
Papeterie écologique

Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 18h

Anne-Marie & Dominique Lallement
Rue de l'Hôtel de Ville, 11
6690 Vielsalm
Tél. & Fax: 080/33 90 93
E-mail: leratdeschamps@skynet.be
TVA: BE 0836.292.725

**PECHER
à VIELSALM**
<http://www.lasalmiote.be>

La Salm et ses affluents
+/-60 km de rive
truite et ombre

Lacs des Doyards
11 ha
Truite, blancs, brochet,
perche et carpe

Rempoissonnement tous les mois
Renseignement : 0498141943

Jardinage • Aquariophilie • Oisellerie • Animalerie • Pêche

L'Oisellerie Malmédienne
9, rue Neuve (Pont Neuf)
B-4960 Malmédy

TÉL. +32 (0) 80 33 08 34
Parking aisé à l'arrière du magasin

FABRICANT DE MOBILIER CONTEMPORAIN
W W W . T O M B E U X . B E

**TOMBEUX
MENUISERIE**
Votre rêve...notre défi!

CUISINES
PLACARDS
DRESSINGS
SALLES DE BAINS
AGENCEMENT D'ESPACES
PRIVÉS & PROFESSIONNELS

ATELIER - BUREAU - EXPO
LES ETANGS, 4
4970 STAVELOT
TÉL.: 080/88 06 22
INFO@TOMBEUX.BE

auto mower

Vélos - Scooters
Tondeuses - Tronçonneuses
Matériel de jardin
Station essence
Bonbonnes de gaz
Pellets - Pétrole

Simplifiez-vous la vie !
Je tonds à votre place

Husqvarna

Sommaire

| | |
|--|---------|
| Sommaire/Editorial | p.1 |
| Signature du Protocole d'accord 2017-2019 | p.2 |
| Unterzeichnung des Vereinbarungsprotokoll 2017-2019 | p.3 |
| Signature du Protocole d'accord : les visites | p.4-5 |
| Les résultats du CRA/R | p.6 |
| Nouveau Projet Interreg Wallonie - Luxembourg - Lorraine | p.7 |
| JWE 2017 : le programme | p.8-10 |
| Des nouvelles du Life Ardenne liégeoise | p.11 |
| La station de traitement des eaux de la CILE de Ans | p.12-13 |
| Des nouvelles du Life Ardenne liégeoise | p.14-15 |
| Projet LEADER : L'eau tout est clair ? | p.16-17 |
| Conséquences du changement climatique en Ardenne | p.18-19 |
| Be wapp ! Pour une Wallonie plus propre | p.20 |
| Appel à bénévoles : Arrachage de balsamines | p.21 |
| Comblain-au-Pont, la commune produit sa propre énergie | p.21 |
| Le moulin d'Odeigne | p.22-23 |
| Un nouveau site web pour le Ninglinspo | p.23 |
| L'eau vagabonde | p.24 |

Editorial

Chers partenaires, chers lecteurs,

La nouvelle convention étant à peine signée, nous voici repartis sur les chapeaux avec la tenue des Journées Wallonnes de l'Eau. Notre cellule du Contrat de Rivière n'a pas vraiment eu le temps d'hiberner !

Malgré le fond de grisaille persistant, le printemps s'annonce et nos berges vont s'éveiller petit à petit, chacun d'entre nous allons pouvoir redécouvrir l'émerveillement devant cette magnifique nature. Nous pourrons ainsi mesurer toute l'importance de préserver notre or bleu et de rester attentifs à la réalisation des tâches planifiées dans notre tableau d'action triennal, approuvé le 15 décembre dernier.

Lors de cette cérémonie, nous nous sommes réunis pour nous engager mutuellement dans une mission d'intérêt général, celle de mettre tout en œuvre pour la réalisation du nouveau programme d'actions 2017-2019 du Contrat de rivière Amblève-Rour.

Trois années et quelques 1050 actions nous séparent du dernier engagement. Durant ce temps, pas mal d'eau, de plus en plus claire pouvons-nous dire, a coulé sous les ponts et ponceaux de nos 16 communes. Et si les résultats du bilan s'avèrent extrêmement positifs, il y a aussi des choses marquantes et appréciables, importantes à citer ;

- un territoire agrandi puisque notre Contrat de Rivière est, depuis 2015, en charge de la partie Belge de la Rour. Même si cela ne soulage pas vraiment la tâche de Christine, Tatiana et Pascal, nous en sommes bien conscients, croyez bien qu'ils sont ravis de pouvoir gérer ce vaste domaine qui n'était pas attribué auparavant.

- l'augmentation du nombre de partenaires, puisque nous passons de 104 en 2014 à près de 134 aujourd'hui. Quel remarquable avancée, il faudra revoir nos salles!

- la dernière et non la moindre, c'est la conviction que chacun des partenaires a injectée dans leur rôle respectif. S'il en est un parmi tous qu'il me plaît à souligner, et pour cause, c'est bien celui des Administrations Communales. En l'espace d'une convention et demi, la rigueur du suivi, la rapidité de réaction et des interactions avec la cellule du CRA n'ont cessé de croître. Et ces améliorations, ces efforts, il n'y a pas que les membres de notre cellule qui peuvent en profiter quotidiennement, mais bien l'ensemble de la collectivité de notre bassin. L'action locale et permanente est une des sources importantes de la réussite de notre programme d'actions.

Gageons que le protocole 2017-2019 soit à la hauteur du précédent et que l'investissement de chaque partenaire puisse être mesuré sur le terrain. Merci à toutes et à tous pour la confiance donnée au Contrat de Rivière Amblève/Rour – Amel/Rur, vielen Dank !

Fabrice Léonard
Président



Signature du protocole d'accord 2017-2019

Le protocole d'accord 2017-2019 du Contrat de Rivière Amblève/Rour est signé !

Mais à quoi sert ce protocole me direz-vous ?

Pour rappel, notre Contrat de Rivière est une asbl, qui a pour fonction d'aider à l'amélioration de la qualité des cours d'eau du bassin de l'Amblève et de la Rour, de Amel à Comblain-au-Pont et de Stavelot à Gouvy. Et ce, en réalisant des inventaires de points noirs et en proposant des actions de remédiations à ses différents partenaires. Après ce long travail de terrain et de concertation, les actions définies sont ensuite réunies dans le protocole d'accord qui est signé tous les trois ans par chacun des acteurs du cours d'eau, scellant ainsi leurs engagements.

C'est donc un évènement d'importance qui s'est déroulé le 15 décembre 2016 à la Table des Hautes Ardennes de Vielsalm.

La signature des 1.242 actions portant à la fois sur des thèmes tels que l'amélioration de la qualité de l'eau, la préservation et la sensibilisation aux habitats naturels sensibles, la gestion de plantes invasives et de déchets, la prévention en matière d'inondations, etc, s'est déroulée en présence de plus de 130 personnes.

Divers intervenants ont pris la parole pour rappeler les forces de notre Contrat de rivière et la nécessité de continuer à améliorer la qualité de nos cours d'eau et de leurs abords.

En ce début d'année, nous voilà donc repartis pour trois ans d'actions qui, nous en sommes certains, seront très fructueuses !

F. Léonard, Président et bourgmestre de Lierneux



La cellule de coordination



T. Willem, échevin de Vielsalm
S. Wiesemes, Schöffe von Amel



R. Collin, Ministre régional
O. Schmitz, Gouverneur
T. Mahy, Députée prov.
T. de Bournonville, Bourgmestre de Stavelot



L'assemblée



E. Deblire, Bourgmestre de Vielsalm

Unterzeichnung des Vereinbarungsprotokoll 2017-2019

Das Vereinbarungsprotokoll 2017-2019 vom Flussvertrag Amel/Rour ist unterzeichnet.



Aber warum gibt es ein Vereinbarungsprotokoll?

Zur Erinnerung: Unser Flussvertrag ist eine VoG, die sich für eine Verbesserung der Wasserqualität im Einzugsgebiet der Amel und der Rur, das heißt von Amel bis Comblain-au-Pont und von Stavelot bis Gouvy, einsetzt. Deshalb werden Inventare von Problemstellen durchgeführt und Vorschläge von Sanierungsaktionen erarbeitet, die den verschiedenen Partnern unterbreitet werden. Alle aus den Feldforschungen und Konzertierungen resultierenden Aktionen sind im Vereinbarungsprotokoll zusammengefasst, welches von allen Beteiligten für einen Zeitraum von 3 Jahren unterschrieben wird. Dieses Protokoll basiert auf der Zustimmung aller Partner.



Ein solches Ereignis hat am 15. Dezember 2016 an der „Table des Hautes Ardennes“ in Vielsalm stattgefunden.

Die Unterzeichnung der 1242 Aktionen fand vor einem Publikum von mehr als 130 Personen statt. Diese Aktionen betreffen eine Reihe verschiedenster Themen: Schutz und Sensibilisierung natürlicher und empfindlicher Habitate, Bekämpfung von invasiven Pflanzen, Abfallmanagement, Hochwasserschutz, usw.



S. Abras,
cell. CR SPW

Verschiedene Redner haben die Wichtigkeit und die Stärken unseres Flussvertrags, ebenso wie die Notwendigkeit der Verbesserung der Qualität unserer Wasserläufe und ihrer direkten Umgebung thematisiert.



M. Monville - G. Delhaye - F. Zeggars



Signature du protocole d'accord : les visites

Lors de la journée de signature deux visites ont été proposées à nos partenaires

L'usine de développement, de production et de commercialisation d'HerbalGem

Objectif de cette entreprise : Proposer des produits bio de thérapie naturelle en utilisant les propriétés des tissus embryonnaires végétaux en croissance, soit les bourgeons et les jeunes pousses d'arbres et d'arbustes ; et de la sève. C'est la gemmothérapie.

Afin de préserver leur énergie vitale, les bourgeons sont cueillis juste avant l'éclosion. Ils sont stabilisés directement sur les sites de récoltes afin de capter tous les minéraux, les vitamines et les acides nucléiques de la plante. Ils sont utilisés frais pour le processus de macération. Près de 70 produits sont actuellement proposés.



Pour ses productions, HerbalGem utilise exclusivement des bourgeons frais, développés sur des cultures biologiques ou à l'état sauvage, et tant que faire se peut, dans les forêts d'Ardenne. Cette entreprise emploie actuellement une vingtaine de personnes pour la production et la distribution de ses produits. Elle dispose également d'un réseau d'une trentaine de récoltants saisonniers, à pied d'œuvre chaque printemps pour prélever des milliers de bourgeons. Une intéressante découverte.

HerbalGem a été créée en 1986 à l'initiative de Philippe Andrianne et est implantée dans la zone d'activités économiques de Rencheux. Cette entreprise locale se distingue par son activité à l'échelon national, européen et international. C'est une activité importante, source d'emplois non-négligeable pour la région. Elle se caractérise par un développement impressionnant et continu depuis sa création.

La toute grande force de l'entreprise HerbalGem est le contrôle qu'elle entretient sur tout le processus de fabrication de ses produits garantissant leur haute qualité, depuis la cueillette des bourgeons et des plantes sauvages jusqu'à la distribution commerciale des flacons d'extraits de gemmothérapie.



Petit plus, nous sommes tous repartis avec un sirop contre le refroidissement ; bien utile pour affronter l'hiver !

L'Asbl Les Hautes Ardennes

Le 15 décembre dernier, les membres du CRA-R ont également eu l'occasion de découvrir l'ASBL « Hautes Ardennes ». Si le « titre » ne nous dit pas tout, nous avons été surpris par l'ensemble du travail et des réalisations qui se cachent derrière.

L'ASBL Les Hautes Ardennes, c'est :

- **Un service Accueil et Hébergement** qui propose un accompagnement à des personnes adultes présentant une déficience intellectuelle, parfois augmentée de troubles sensoriels et physiques, ou de pathologies mentales.

- **Un service de covoiturage** « En route vers Vielsalm ». L'objectif prioritaire est de faciliter les déplacements professionnels ou privés, au départ ou à l'arrivée de la région de Vielsalm. L'ASBL souhaite aussi sensibiliser les habitants de la région à une gestion plus responsable de l'impact écologique lié à l'utilisation des voitures.

- **La Table des Hautes Ardennes**, est une société coopérative à finalité sociale et d'insertion, dont la principale activité est la restauration de collectivité. Elle fournit les repas aux différentes structures des services d'accueil et d'hébergement de l'ASBL. Elle est aussi restaurant d'entreprise pour tous ses travailleurs. Elle est ouverte au public en semaine à midi ou pour des événements familiaux ou d'entreprises.

D'ailleurs, lors de la cérémonie de signature du protocole d'accord 2017-2019 du CRA-R, c'est la Table des HA qui nous a donc servi le cocktail dînatoire.

- **La « S » grand atelier** propose une série d'ateliers de création (arts plastiques et arts de la scène) pour des artistes mentalement déficients. Ces ateliers sont encadrés par une équipe de professionnels de l'art et diffusent largement les œuvres produites, dans tous les milieux culturels. Nous avons eu l'occasion de découvrir plusieurs réalisations.

- **Une entreprise de travail adapté** qui apporte une solution globale aux personnes porteuses d'un handicap physique et mental. Cette entreprise constitue une entité sociale et économique. Elle s'intègre dans le circuit économique par des techniques de gestion et une infrastructure qui laisse place aux possibilités professionnelles de chacun par la valorisation des compétences, la formation, l'adaptation des postes de

- **L'entreprise de conditionnement**

L'objectif du secteur est de proposer aux clients des solutions globales pour résoudre leurs problèmes de conditionnement en proposant la fabrication, l'emballage et la logistique. Les travaux de manufactures, associés à un parc de machines d'emballage permettent une large réponse aux demandes de conditionnement.

Tempographie, mise sous film, comptage, pliage, colisage, collage d'étiquettes, blister, assemblage d'échantillons, ...

Egalement, triage des déchets électriques et électroniques.

- **Une boissellerie, des ateliers de transformations du bois et de fabrication de mobiliers d'extérieur** (articles ménagers en bois massif, présentoirs en bois massif ou en MDF, hôtel à insectes, compostière, ...)

Doté de machines ultra modernes, ce secteur effectue des travaux précis et rapides, standards ou sur mesure. Les ateliers disposent également d'une cabine de peinture et d'une pyrograveuse sur bois.

Egalement, un volet « parcs et jardins ».

Ces entreprises se développent dans un souci d'une gestion durable de l'environnement : tri des déchets, recyclage, chauffage des bâtiments par géothermie, ...

Impossible de tout détailler ici mais nous avons découvert, au travers de nos visites, que l'Asbl « Les Hautes Ardennes » emploie via tous ses services plus de 200 personnes et a donc une forte influence socio-économique dans le paysage salmien.

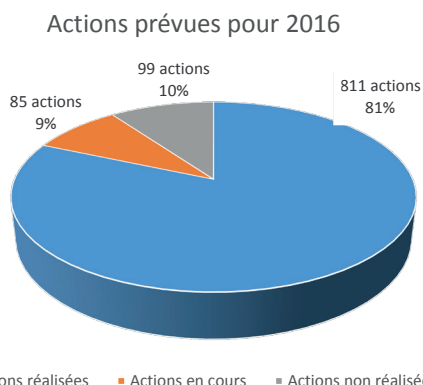
Une reconversion réussie pour les bâtiments de l'ancienne caserne militaire Ratz de Rencheux.



Les résultats du CRA/R

Et oui, comme tout le monde le Contrat de rivière Amblève/Rour se doit de faire le point sur son travail. Voici donc quelques chiffres illustrant l'efficacité de notre Contrat de Rivière.

Bilan de l'année 2016



995 actions étaient à concrétiser au cours de l'année. Un nombre important qui ne nous empêcha pas, nous et nos partenaires, de réaliser de très bons résultats. En effet, 811 actions ont été réalisées (82 %), 85 sont toujours en cours (8 %) et 99 n'ont malheureusement pas été réalisées (10 %).

Parmi ces actions, la cellule de coordination du Contrat de Rivière en avait proposées 45, 40 ont été menées à bien (89 %).

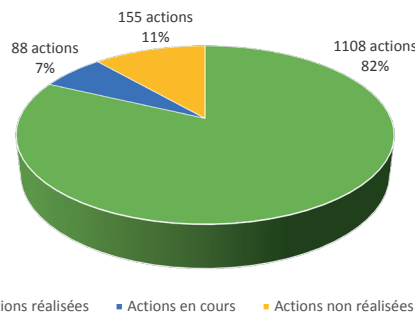
Bilan de ces trois dernières années

Nous sommes heureux de vous annoncer que sur les 1350 actions inscrites au programme d'actions 2014-2016, 1108 (82 %) ont été réalisées, 88 sont en cours (7 %) et 155 (dont 11 annulées) n'ont pas été effectuées (11 %).

La cellule de coordination a, quant à elle, réalisé 57 de ses 62 actions prévues (92 %).

Les chiffres sont donc très bons et nous en remercions chaque cheville ouvrière, chaque organisme partenaire !

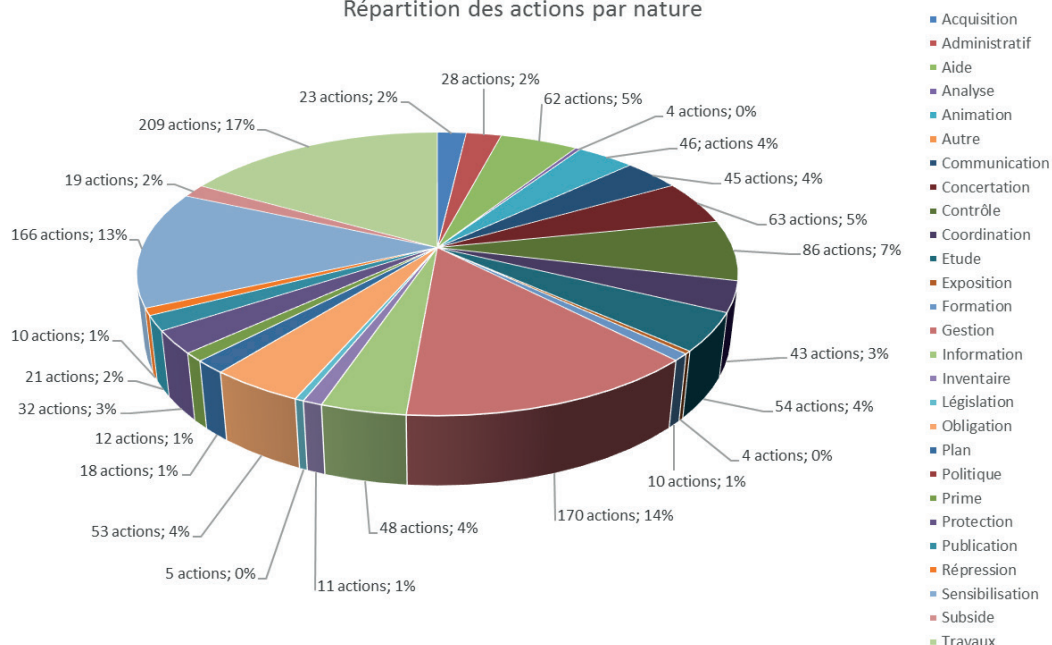
Actions prévues pour la période de 2014 à 2016



Et ensuite ?

Nous vous l'avons expliqué au début de ce bulletin, le nouveau protocole d'accord engageant nos partenaires pour les trois prochaines années a été signé. 1.242 actions sont donc au programme pour notre cellule et ses 133 organismes-partenaires. C'est parti pour de nouveaux défis !

Répartition des actions par nature



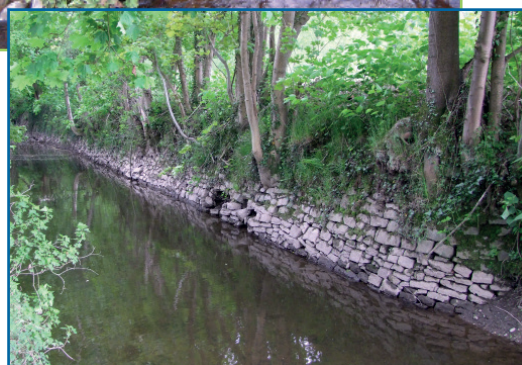
Nouveau Projet Interreg Wallonie - Luxembourg - Lorraine

Largement oubliés dans notre monde contemporain, patrimoine pourtant présent depuis des siècles sur notre bassin, les murs en pierre sèche, c'est-à-dire sans liant, s'avèrent être des éléments constructifs uniques, durables, résistants et drainants, favorisant la préservation de la biodiversité, flore et faune confondues, en plus de ses qualités paysagère et agronomique.

C'est dire qu'aujourd'hui, en terme de développement durable, le mur en pierre sèche ne peut disparaître et pour cela, il est indispensable d'inventorier sa présence, de créer des chantiers de restauration ou de construction, de se former à cette technique.

Le Parc naturel des Deux-Ourthes, partenaire de notre Contrat de rivière et présent sur les communes de Manhay et Gouvy, l'a bien compris et est le chef de file du projet «pierre sèche» d'un programme transfrontalier (Belgique-France-Luxembourg) Interreg V Grande Région. Ce projet européen court de septembre 2016 à août 2020 soit sur 4 ans.

Pour la partie belge, on retrouve également le Parc naturel Haute Sûre Forêt d'Anlier et l'Institut du Patrimoine Wallon.



Comment apprendre à monter un mur en pierre sèche ?

Pour répondre à vos questions, vous pouvez télécharger le guide technique de la pierre sèche du GAL du pays de l'Ourthe : <http://www.paysourthe.be/content/decouvrez-nos-brochures>

Le saviez-vous ?

Le Sud du bassin de l'Amblève, le long de la Salm-Glain et de la Lienne, comme le bassin de l'Ourthe, est un paradis de la pierre sèche.

Il y court de nombreux murs anciens mais aussi, car ils y habitent, de nombreux passionnés, qui participent activement à la restauration de ces murs. En 2017, l'association des «Setches Pires» d'Houffalize a déjà programmé des chantiers dont notamment la construction d'une grotte à Odeigne (Manhay) qui présentera la crèche de Noël. (<http://setchespires.wordpress.com>)

Le centre de la Paix-Dieu (dépendant de l'Institut du Patrimoine wallon) organise très régulièrement une semaine de stage d'apprentissage. Chacun, néophyte ou pas, peut y participer. Le prochain est prévu en juin. (<http://www.institutdupatrimoine.be>)

Mais aussi :

- 8 pays européens ont introduit un dossier auprès de l'UNESCO pour que la pierre sèche soit reconnue comme patrimoine immatériel de l'humanité.
- Un projet touristique, financé par le fonds FEDER européen, va voir le jour en 2017 entre Martelange et Rambrouch, mettant en valeur les savoir-faire de la pierre, les ardoisières et le patrimoine bâti.

Journées wallonnes de l'eau 2017 : le programme



Cette année encore, les contrats de rivière organisent les journées wallonnes de l'eau avec l'aide de leurs partenaires.

Ces journées sont l'occasion de partager de bons moments tout en apprenant. Voici donc le programme détaillé des activités mises en place sur notre bassin **du 18 mars au 2 avril 2017**. Le programme scolaire est également disponible sur notre site internet.

N'oubliez pas de vous y inscrire, ces activités sont gratuites !

Chantoir de Grandchamps

Le 18 mars 2017

Perte totale du ruisseau du Fond des Pipire dans une vaste dépression avec une chute de 10 m. Visite de la plus belle doline de Belgique avec explications géologiques par le Club de Recherches Spéléo de Liège.

Heure : De 10 à 16h.

Lieu : Rue de Remouchamps (N666) en face du n°72 à Aywaille. Emprunter en contrebas le chemin entre les prairies.

Renseignements : Arnaud Dohmen (0494/86.52.66 ou arnaud.dohmen@hotmail.com).

Visite UNAWAL : Moulin d'Harzé et Grotte Remouchamps

Le 18 mars 2017

Visite de la grotte de Remouchamps et du musée de la meunerie et de la boulangerie à Harzé. Réservé aux membres du CRA/R.

Heure : De 9h45 à 16h30.

Lieu : Grotte de Remouchamps, route de Louveigné, 3 à Aywaille.

Réservation (le 9 mars au plus tard) : Contrat de Rivière Amblève (080/28.24.35 ou crambleve@gmail.com).

Prix comprenant le repas : 33 €.

Découverte et création de produits d'entretien au naturel

Le 18 mars 2017

Découverte des produits naturels utilisables pour fabriquer sa lessive écologique.

Heure : De 14 à 17h.

Lieu : Musée de la lessive, Rue Hanster 10, 4900 Spa.

Réservation : CRIE de Spa (087/77.63.00).

Visite d'une station d'épuration

Le 25 mars 2017

Visite d'une station d'épuration de l'AIVE, au choix dont Vielsalm pour des groupes.

Réservation : 3 semaines à l'avance sur www.aive.be, rubrique jeunes.

Projection du film «Demain»

Le 25 mars 2017

Film documentaire, produit et réalisé par Mélanie Laurent et Cyril Dion, montrant des solutions concrètes et innovantes pour les défis environnementaux et sociaux de notre ère. En partenariat avec l'association «Colibri Haute-Ardenne».

Heure : 19h30.

RDV : Salle «Le Vicinal», rue de la Gare, 20 à 4990 Lierneux.

Renseignements : Administration Communale de Lierneux, Olivier Mathieu (080/42.96.34).

Journée d'animations «Pollution des eaux»

Le 25 mars 2017

Découverte des organismes vivants de la rivière par le biais d'une initiation à la pêche, d'animations sur les différentes pollutions et déchets des cours d'eau, barrage flottant.

Heure : De 13 à 17h.

Lieu : Parc communal d'Aywaille, rue de la Heid, 8 à 4920 Aywaille.

Renseignements : Adm. Com. d'Aywaille (04/364.05.47).

Spectacle «L'eau rangée»

Le 25 mars 2017

Un marchand de fruits et légumes a découvert dans son jardin une porte cachée donnant accès à une source. Ce monsieur va expliquer aux enfants comment, au départ de cette réserve d'eau souterraine, on parvient à remplir un château d'eau et à amener toute cette eau dans la maison des gens. Un spectacle familial de Guy Robert de la compagnie Chakipesz proposée par la commune d'Aywaille et le Contrat de rivière Amblève/Rour.

Heure : De 16 à 17h.

Lieu : Salle du conseil communal. Rue de la Heid 8, 4920 Aywaille.

Réservation : Adm. Com. d'Aywaille (04/364.05.19).

Visite guidée de la Réserve Naturelle de Martinrive

Le 25 mars 2017

Visite des pelouses calcaires récemment restaurées dans la réserve naturelle de Martinrive avec le Plan Communal de Développement de la Nature, le Département Nature et Forêt et l'asbl Ardenne et Gaume.

Heure : De 14 à 17h.

RDV : Place de Martinrive, Aywaille.

Prévoir : Bottes, vêtements chauds et imperméables.

Renseignements : J-M Darcis (0498/51.50.10).

Sur la piste du castor

Le 26 mars 2017

Le castor passe souvent inaperçu, mais il laisse derrière lui d'innombrables traces de son passage. Découvrons-les ensemble le long de l'Amblève. Approche ludique, sensorielle et scientifique sur notre plus gros rongeur d'Europe par l'a.s.b.l. «Le Fagotin».

Attention : dénivelé important.

Heure : De 9h à 12h.

Lieu : Au Fagotin. Route de l'Amblève 56, 4987 Stoumont.

Prévoir : Bottes, vêtements chauds et imperméables.

Réservation : Au 080/78.63.46 ou info@fagotin.be.

Sur la trace du castor

Le 26 mars 2017

«Une balade le long de l'Amblève où d'étranges signes laissent supposer la présence de ce mammifère méconnu. Cette promenade sera l'occasion de découvrir les différentes facettes de cet animal étonnant.»

Heure : De 10 à 11h30 ou de 13 à 14h30.

Lieu : Parking en face de la carrière de la Belle-Roche, rue d'Aywaille 191 à Pont-de-Scay.

Prévoir : Bottes, vêtements chauds et imperméables.

Réservation (avant le 19 mars) : «Les découvertes de Comblain» (04/369.26.44).

Spectacle «Graines de Voyous»

Le 31 mars 2017

«Quel est le point commun entre un 100 mètres et l'industrie des pesticides ? Comment la pratique du vélo nous amène-t-elle à mieux tolérer les mauvaises herbes ? A la croisée de la conférence et du théâtre, Graines de Voyous, nous emmène avec beaucoup d'humour, à la rencontre des « mauvaises herbes » et de tout le bien et le mal qu'on en dit. Sur un mode très personnel qui mêle récits de vie, informations scientifiques et témoignages de terrain, Frédéric Jomax interroge, avec légèreté et dérision, nos comportements de jardiniers, nos relations à la nature spontanée et notre fidélité inébranlable aux pesticides. Un vrai bon moment !». Spectacle financé par le PCDN de Stoumont.

Heure : 20h.

Lieu : Château de Rahier, 96 à 4987 Stoumont.

Réservation : Marie-Françoise Perat 080/29.26.66 (lundi-mardi).

Visite de la centrale hydroélectrique de pompage de Coö

Le 1^{er} avril 2017

Introduction théorique suivie d'une visite des installations en passant par la mezzanine surplombant la salle des machines.

Heure : 1^{ère} visite à 11h et 2^{ème} à 14h.

Lieu : Engie-Electrabel, Centrale de Coö, Route du Lac à Trois-Ponts.

Réservation (avant le 30 mars) :

Au 080/28.24.35 ou crambleve@gmail.com.

Journée de gestion dans la Réserve Naturelle de la Warchenne

Le 1^{er} avril 2017

Cette journée, organisée par le Cercle M-A Libert, sera consacrée principalement au débroussaillage de ligneux présents sur le site.

Heure : 9h35.

Lieu : Ferme d'Arumont, Chemin de la Cense à 4960 Arumont (Malmedy).

Renseignements : D. Batteux (080/57.15.13).

Visite de la station de traitement d'eau potable de Rodt

Les 1^{er} et 2 avril 2017

Visite de la station et animation le samedi par le personnel des Contrats de Rivière Amblève/Rour et Moselle/Our sur l'épuration des eaux.

Heure : De 14 à 16h.

Lieu : Station de traitement de Rodt, N675 Schlommefurt, B-4784 Sankt Vith.

Renseignements :

Au 080/28.24.35 ou crambleve@gmail.com.

Visite de la station d'épuration de Saint Vith

Le 2 avril 2017

Visite de la station et animation du Contrat de Rivière Amblève/Rour.

Heure : De 10 à 17h.

Lieu : STEP de St Vith, Wiesenbachstrasse à 4780 St Vith.

Renseignements : AIDE (04/234.96.96).

Circuit-découverte des habitats tourbeux de la Vecquée

Le 2 avril 2017

Un parcours de 8 km à proximité de Bérinzenne vous fera découvrir les milieux tourbeux du projet LIFE Ardenne-liégeoise dans tous leurs états.

Heure : De 9h30 à 14h.

Lieu : Parking Domaine de Bérinzenne, Route de Bérinzenne 4 à 4900 Spa.

Réservation : Julie Plunus (087/22.22.79).

«Eau'bserver»

Le 2 avril 2017

Introduction à l'observation et l'analyse des cours d'eau, comment identifier les zones à problèmes, quels en sont les causes et comment peut-on les résoudre en tant que citoyen ? Charlotte et Dominik vous accompagneront à la découverte des beautés (parfois altérées) de nos cours d'eau et vous proposeront d'apprendre à définir des petites mesures de restauration et de protection réalisables par tout un chacun.

Heure : De 14 à 17h.

Lieu : Eglise de Bullange, Marktplatz, 8 à 4760 Büllingen.

Réservation : Parc Naturel Hautes Fagnes - Eifel, (080/44.03.95).

Découverte des écrevisses

Le 2 avril 2017

Des écrevisses dans l'Our ? Lesquelles sont les exotiques ? Explications sur les écrevisses indigènes et invasives par l'ASPEI, boissons chaudes à la conclusion.

Heure : De 14 à 16h.

Lieu : Andlermühle, 4 à 4760 Büllingen.

Renseignements : 080/44.03.95 ou crmoselle@gmail.com.

Au fil de la Warche

Le 2 avril 2017

Au détour d'un méandre, venez découvrir ce qui compose une rivière, ce qui l'anime et ce qui s'y cache ! Apprenez à regarder cet écosystème sous un nouvel angle et faites la rencontre de ses habitants, parfois insoupçonnés ! Vous aurez également l'occasion de vous familiariser avec la pêche, une activité pratiquée depuis des millénaires par l'Homme.

Heure : De 9h30 à 12h.

Lieu : Parking du barrage de Robertville, rue du Barrage à 4950 Waimes.

Réservation : Parc Naturel Hautes Fagnes - Eifel, Sarah Wautelet (080/44.03.09).



Programm der Wallonischen Wassertage

*Kostenlose
Aktivitäten !*

Vom 18. März bis zum 2. April 2017

Tag für die breite Masse Am 2. April 2017

Flusskrebse in der Our. Wer ist der heimische und wer der exotische Krebs ? Was sind exotische Krebse ? Aufklärung am lebenden Krebs an der Our mit warmer Suppe/Getränk am Schluss.

Uhrzeit: Von 14 bis 16 Uhr.

Ort : Andlermühle 4, B-4760 Büllingen

Voranmeldung : Flussvertrag Mosel, 080/44.03.95 oder crmoselle@gmail.com.

BeoBACHten Am 2. April 2017

Einführung in die Begutachtung der Gewässergüte.

Wie erfasse ich Probleme rund um die Gewässer und wie kann ich als Bürger zu einer Lösung beitragen?

Charlotte und Dominik werden Sie bei dieser Einführung entlang unserer Gewässer begleiten. Einfache Lösungsansätze für jeden werden an einem Nachmittag unverbindlich vermittelt.

Uhrzeit: Von 14 bis 17 Uhr.

Ort : Kirche in Büllingen - Kirchweg, 4760 Büllingen.

Voranmeldung : Naturpark Hohes Venn-Eifel, 080 440391.

Das Programm für die Schulen finden Sie im Internet unter :
www.crambleve.be

Kläranlage Sankt-Vith Am 2. April 2017

Besichtigung der Kläranlage in Sankt Vith. Entdecken Sie den Klärprozess der Abwässer.

Uhrzeit: Von 10 bis 17 Uhr.

Ort : Kläranlage Sankt Vith -

Wiesenbachstraße B-4780 Sankt Vith.

Voranmeldung : 04/234.96.96.

«Vom Brunnen bis zum Wasserhahn» Am 1. und am 2. April 2017

Wo kommt unser Trinkwasser her ? Führung durch die Trinkwasseraufbereitungsanlage in Rodt.

Uhrzeit : Von 14 bis 16 Uhr.

Ort : Trinkwasseraufbereitungsanlage Rodt - N675 Schlommefurt, B-4784 Sankt Vith.

Voranmeldung : Flussvertrag Mosel, 080/44.03.95 oder crmoselle@gmail.com.



Attention, batraciens sur nos routes !

A la fin de l'hiver, les batraciens entament leur migration printanière. Destination : les mares et les étangs qui les ont vus naître afin de s'y reproduire à leur tour.



Ces déplacements se font généralement fin février-début mars, quand le temps est doux (+/- 5° C) et humide, à la tombée du jour. Si leur itinéraire croise une route, c'est alors l'hécatombe ! Des dizaines de milliers d'individus y périssent, écrasés.

Nos batraciens font partie de notre patrimoine naturel, ils jouent un rôle important dans nos écosystèmes et sont une source d'émerveillement pour ceux qui savent les observer ... Alors, faisons en sorte que leur migration ne soit pas leur dernière ...

Que faire ? ... Lever le pied !

Il vous suffit, vous, automobilistes, de rouler à une vitesse très réduite (sous la barre des 30 km/h), et au besoin, allumez vos feux de détresse. Rien de plus facile pour sauver un grand nombre d'animaux !

En dessous de cette vitesse, on évite en effet que les batraciens ne soient aspirés et projetés vers une mort certaine contre le soubassement des véhicules.

Soyez également très attentifs aux volontaires qui participent au ramassage des batraciens.

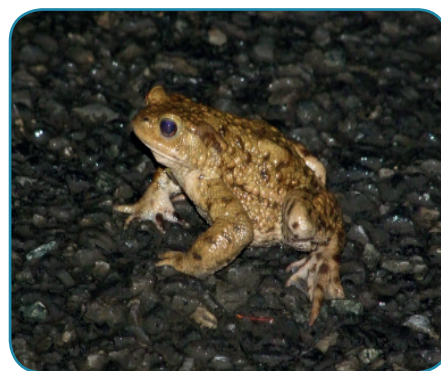


... Participez !

Vous pouvez aussi aider les batraciens en participant à l'une des opérations de ramassage organisées le long des tronçons de route.



Grenouille rousse



Crapaud commun

La station de traitement des eaux de la CILE à Ans

Ce 16 septembre dernier, la Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux (CILE) a inauguré la station de traitement d'eau d'Ans qui réduit, déjà depuis fin 2015, la quantité de nitrates et de pesticides dans l'eau de distribution de 300.000 foyers liégeois.

Pour notre bassin, elle fournit en eau la commune de Comblain-au-Pont.

La zone d'alimentation de cette ressource s'étend sur plus de 14 000 ha. Elle est soumise à des pressions anthropiques importantes : les exploitations agricoles et l'urbanisation. Depuis de nombreuses années, on observe une augmentation des concentrations en nitrates et en produits phytosanitaires dans le sous-sol. Les eaux captées à des fins de production d'eau destinée à la consommation humaine n'échappent pas à cette tendance. Il existait un risque potentiel de dépassement des valeurs de potabilité de l'eau de l'importante nappe aquifère de Hesbaye.

La CILE a donc décidé d'investir dans une toute nouvelle unité de traitement des eaux : la station de traitement, située à Ans. Capable de produire 35 000 m³ d'eau par jour, elle regroupe plusieurs processus de traitement en un même lieu, entièrement automatisée et pilotable à distance.

C'est une station moderne présentant de nombreuses particularités et premières belges :



1) L'abattement des nitrates (Procédé Nitrazur)

Le processus de dénitrification biologique de l'eau utilisé ici est une nouveauté, unique en Belgique : plus naturel, il est basé sur l'action de bactéries fixées en un lit bactérien (biolite) réparti sur 4 filtres. Les bactéries se nourrissent des nitrates présents dans l'eau et permettent de les transformer en azote gazeux, un élément que l'on retrouve déjà naturellement à hauteur de 78 % dans notre atmosphère.

Le lavage régulier des filtres permet de maintenir des conditions optimales de traitement. Et plutôt que d'être mises en décharge, les eaux de lavage sont ici récupérées par un processus de flottation permettant de renvoyer en tête de traitement les eaux recyclées. Cette opération est une première pour ce type d'installation. Elle recycle entre 1 500 et 2 500 m³ d'eau par jour. In fine, par rapport à des techniques moins novatrices, on peut ici économiser 15 à 20 % d'eau et donc diminuer d'autant la pression sur la ressource.

2) L'abattement des pesticides (Procédé Carbazur)

Dans cette seconde étape du traitement des eaux, celle-ci est débarrassée des produits phytosanitaires par un procédé physique d'adsorption par passage sur une batterie de filtres de charbon actif en grain (CAG) ne nécessitant pas d'ajout de réactifs.

L'adsorption, à ne pas confondre avec l'absorption, est un phénomène de surface par lequel des molécules de gaz ou de liquides se fixent sur les surfaces solides des adsorbants. Les molécules ainsi adsorbées constituant l'adsorbat. Si les conditions énergétiques ou cinétiques permettent à la molécule de pénétrer au sein de la phase adsorbante, il y a absorption.

L'adsorption repose sur la propriété qu'ont les surfaces solides de fixer certaines molécules de manière réversible. Les charbons actifs, à base de bois ou de noix de coco, sont les adsorbants les plus couramment utilisés.

Comme pour la dénitrification, un lavage périodique des filtres garantit leur maintien dans un état optimal de fonctionnement. Ils ne nécessiteront leur changement que tous les 4 à 5 ans. Ils seront alors envoyés en centre de traitement agréé pour régénération (élimination des produits phytosanitaires adsorbés) à haute température.



3) La désinfection au chlore

La troisième et dernière phase consiste en une électro-chloration, une autre première belge dans le domaine, qui évite toute infection de l'eau lors de sa sortie de la station d'épuration.

Cette technique basée sur l'électrolyse d'une solution saturée en chlorure de sodium (sel de cuisine), permet de générer, in-situ, la quantité d'hypochlorite de sodium dilué (eau de javel) nécessaire au traitement.

L'électrolyse est la décomposition chimique de certaines substances sous l'effet d'un courant électrique.

Ce qui remplace avantageusement les chlorations plus classiques (manipulation d'hypochlorite concentrée ou de chlore gazeux) sources de danger lors de leur transport, manipulation ou stockage.

-> Relevons deux points importants de ces processus de traitement :

- L'impact environnemental a influencé le choix des techniques de traitement : la dénitrification, l'électro-chloration et la valorisation des déchets en agriculture.

- Les résidus de traitement et gestion des boues

Suite aux différentes opérations de lavage, pour 35 000 m³ d'eau produite quotidiennement, une quantité minimale, soit +/- 15 m³ d'eau, devra être évacuée à l'égout vers une station d'épuration des eaux usées (Oupeye). C'est très peu.

Quant aux boues, la station d'Ans ne génère que quelques 2 à 3 m³ de boues, valorisables en agriculture.

4) L'intégration paysagère et les considérations environnementales

Tout a été pensé pour qu'aucun bruit, aucune odeur ne viennent perturber l'environnement urbain direct du site.

L'architecture des bâtiments s'est voulue homogène, basée sur une volumétrie simple exempte d'appendices disgracieux pour une intégration parfaite dans le paysage. Les 2/3 du bâtiment principal sont sous terre. La toiture de la station de traitement sera équipée de panneaux photovoltaïques, les autres bâtiments sont recouverts de toitures vertes.

Un bassin d'orage, enterré, de 400 m³ a été créé. Les espaces verts sont gérés en fauchage tardif et une grande partie est recouverte par une prairie fleurie à bases d'espèces indigènes. Près de 200 arbres et 3 600 plans de fougères et autres ont été plantés.

Mais comme le soutient le gouvernement wallon : «Ces mesures de traitement ne doivent nullement occulter l'importance de poursuivre les efforts afin de réduire l'infiltration des nitrates vers les eaux souterraines».

La station de traitement des eaux de la CILE à Ans peut se visiter et accueillir tant un public d'initiés que le grand public. Pour cela, s'adresser à :

Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux (CILE)
Rue du Canal de l'Ourthe, 8 à 4031 ANGLEUR
Tél. : 04 367.84.11



Des nouvelles du LIFE Ardenne liégeoise

Le bilan des cinq premières années du projet LIFE Ardenne liégeoise est largement positif et l'équipe s'attèle à la poursuite des objectifs fixés : les négociations avec les propriétaires privés et publics vont bon train, les sites restaurés se multiplient et nous envisageons à présent l'avenir de ceux-ci à travers la mise en place de la gestion « after-LIFE ». Un article de Julie Plunus.

Au sein du bassin hydrographique de l'Amblève, un site particulièrement intéressant vient de bénéficier du coup de pouce du LIFE.

En effet, près de 60 hectares d'un seul tenant viennent d'être acquis par le projet, grâce à la collaboration de la société Spa Monopole, ancien propriétaire des parcelles et partenaire du projet. Cette belle superficie se situe au lieu-dit du « Rosier », dans le prolongement des fagnes de Malchamps et de la Vecquée.

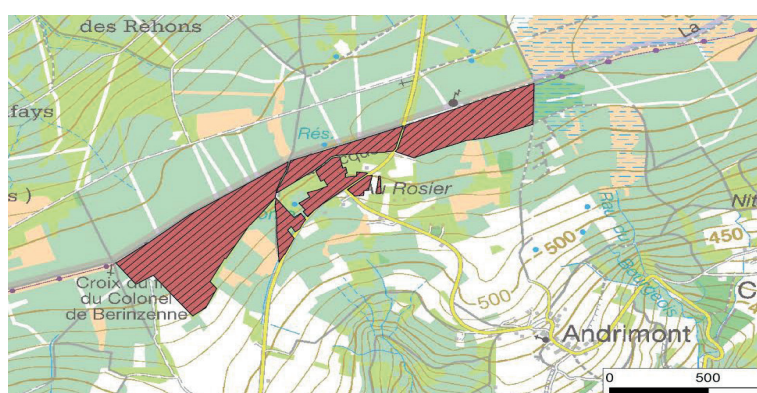
Son intérêt ? Des habitats très diversifiés s'entremêlent : forêts feuillues et landes sèches et humides constituent un site biologiquement intéressant. Nous retrouvons également une grande diversité dans les types de sols rencontrés, une mosaïque de sols secs à humides et la présence de poches tourbeuses.

Certains travaux de restauration seront toutefois nécessaires : dans un premier temps, près de 13 hectares de plantations d'épicéas seront exploités. Ensuite, le nettoyage des parterres de coupes permettra dans ce cas-ci de donner une orientation feuillue à ces zones.

Des travaux plus ponctuels seront également mis en œuvre : colmatage de drains pour réorienter l'eau sur les sols adaptés, construction de quelques digues pour mettre à nouveau sous eau certaines zones tourbeuses et étrépage de certains lambeaux de landes en mauvais état de conservation.

Dès la fin du projet, cette acquisition bénéficiera d'un statut de protection fort en devenant Réserve Naturelle Domaniale et sera gérée par le DNF local, le cantonnement de Spa.

*Life
Ardenne liégeoise*



Localisation des parcelles du Rosier.

Des questions ?

N'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe LIFE : [087/22.22.79](tel:087222279). ou info@lifeardenneliégeoise.be. Un site web est également disponible pour suivre notamment nos actualités : www.lifeardenneliégeoise.be.

Focus

La vallée de la Lienne, les pieds dans l'eau

En aval de Lierneux, une réserve naturelle porte bien son nom : les Prés de la Lienne abritent en effet un complexe de prairies humides et mégaphorbiaies, dont les sols sont constamment détrempés par les eaux de la Lienne. Les mégaphorbiaies à reines des prés (*Filipendula ulmaria*), les prés à jonc filiforme (*Juncus filiformis*) ou à bistorte (*Persicaria bistorta*) et, sur les sols plus secs, les prairies à géranium des bois (*Geranium sylvaticum*) se partagent l'espace. C'est une grande diversité d'habitats qui règne sur le site !

Côté faune, la Lienne et ses milieux humides associés accueillent bon nombre d'espèces intéressantes. Ainsi, la cigogne noire (*Ciconia nigra*) y cherche-t-elle régulièrement de quoi se mettre sous le bec.



Grâce aux haies et aux nombreux bosquets conférant un aspect bocager au site d'une part et à la proximité immédiate des prairies humides où l'abondance en insectes fournit de la nourriture à profusion d'autre part, la pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) ou encore la rousserolle verderolle (*Acrocephalus arundinacea*) y trouvent un site de nidification idéal.

C'est grâce à une agriculture assez extensive que ces prairies humides ont conservé un potentiel élevé de biodiversité. Mais avec le temps et l'évolution naturelle, on assiste malgré tout à une homogénéisation des milieux engendrant une perte en espèces, tant floristiques que faunistiques. Pour donner un petit coup de jeune à ces milieux et renforcer leur diversité biologique, l'équipe du LIFE Ardenne liégeoise a mis en œuvre des travaux de restauration et a prévu une gestion du site, en collaboration avec les acteurs locaux.

Les Mardelles d'Arbrefontaine

Le territoire de la commune de Lierneux compte 670 ha en Natura 2000, 5 réserves naturelles et 10 sites de grand intérêt biologique. La commune a adhéré en 2015 au projet LIFE Ardenne liégeoise : 10 hectares de terrains communaux, situés dans le site naturel remarquable des « Mardelles d'Arbrefontaine », seront restaurés par le LIFE. Dans ce secteur, composé d'un ensemble de mares oligotrophes, de bas-marais acides et de landes humides, des travaux seront mis en œuvre par des entrepreneurs locaux pour boucher les drains asséchant les mares, favoriser l'installation de la forêt feuillue et peut-être permettre la gestion des landes... Les pessières les moins productives, situées sur des sols humides à tourbeux, seront exploitées et feront place à la forêt indigène.

Extrait de l'Agriion de janvier 2016, bulletin du LIFE Ardenne Liégeoise.

Projet LEADER : Amélioration de la qualité des eaux

71 % de la surface de la Terre sont recouverts d'eau - les plantes, les animaux et les êtres humains sont constitués principalement d'eau - les nuages sont également constitués d'eau - l'eau a façonné nos paysages. Il semble que l'eau soit omniprésente. Toutefois, l'eau douce ne représente que 2,5 % de l'eau présente sur Terre, dont seulement un tiers est disponible en eau potable. En bref : l'eau potable est une ressource limitée ! Un article de Dominik Arens, PNHFE.

Toute l'eau que nous utilisons pour boire et cuisiner, pour nos soins corporels et pour nettoyer la vaisselle ou d'autres objets que nous utilisons dans l'alimentaire, est définie comme «eau potable». Nous sommes tellement dépendants de l'eau pour toutes ces utilisations, que nous avons tout intérêt à ce qu'elle soit potable pour ne pas nuire à notre santé.



Quand nous ouvrons le robinet, l'eau qui en sort est claire. En moyenne, elle sort avec un débit d'environ 10 à 17 litres par minute. Chez nous, une personne consomme 150 litres d'eau par jour ! En outre, de grandes quantités d'eau sont utilisées dans l'industrie et l'agriculture.

Lorsqu'on parle de l'eau virtuelle, il s'agit de l'eau utilisée pour la fabrication d'un produit. Par exemple, la production d'un litre de lait exige dans son bilan en moyenne 730 litres d'eau. Cette eau (en partie fortement polluée) ne dis-

paraît pas comme ça mais est envoyée dans le circuit de l'eau et est utilisée ailleurs à nouveau. Dépendant de nombreux facteurs, les eaux sont capables de se purifier naturellement, mais de manière partielle. Un indicateur important pour l'évaluation de la qualité des eaux et leur **capacité d'autoépuration** est la composition des invertébrés benthiques (les invertébrés vivant au fond des eaux) et la présence de certaines plantes aquatiques, de divers types d'algues et de poissons. Ces organismes sont responsables entre autres de la décomposition des substances organiques, pour laquelle ils ont besoin de grandes quantités d'oxygène.

Les cours d'eau naturels disposent de structures spécifiques qui favorisent la teneur en oxygène de l'eau.

Cela inclut notamment la constitution du lit mineur, la structure des berges, la variation des vitesses d'écoulement et les différences de substrat. Cependant, les cours d'eau ont subi de nombreux changements au fil du temps, et cette variété de structures a disparu dans de nombreux endroits. En outre, la pollution des eaux par les eaux usées diminue la capacité d'autoépuration des rivières et des ruisseaux.

De nombreux contaminants tels que les métaux lourds, les pesticides ou les médicaments qui se retrouvent dans nos eaux usées et rejoignent les cours d'eau sont insuffisamment ou pas du tout dégradés.

Pour améliorer la qualité des eaux (et de l'eau !), des mesures sont nécessaires :

Empêcher la contamination de l'eau au maximum

En plus de la réduction de la consommation totale d'eau, la limitation de l'utilisation de substances chimiques est un facteur important pour garantir la qualité de l'eau. Tout le monde peut contribuer ! Dans son propre ménage, l'utilisation de produits d'entretien écologiques réduit l'entrée de polluants dans les eaux usées. L'installation d'un «Arrêt chasse d'eau» dans les toilettes et l'utilisation des robinets de manière raisonnée amène vers une consommation d'eau nettement plus faible.

Une épuration efficace des eaux usées

Dans un traitement efficace des eaux usées, l'eau est d'abord nettoyée mécaniquement dans le prétraitement avant de subir un traitement primaire. Le prétraitement consiste en la séparation préliminaire des éléments les plus grossiers afin de faciliter la suite de l'épuration. Selon le degré de pollution, il consiste en un dégrillage, tamisage, ou encore dessablage, avant le passage au traitement primaire. Ce dernier se fait dans un bassin de décantation qui élimine entre autre les matières en suspension par des méthodes physiques comme la sédimentation. Dans le traitement secondaire, l'eau usée est épurée biologiquement. Dans ce qu'on appelle un bassin d'aération, les polluants fins sont consommés par des micro-organismes (p. e. les bactéries, les algues). Le bassin d'aération est suivi d'un clarificateur, aussi appelé décanteur secondaire. La boue produite par les microorganismes sédimente et peut ainsi être séparée de l'eau. Ensuite, les eaux épurées peuvent être évacuées, en général, par un drainage souterrain ou directement dans les eaux de surface.

En Belgique, on distingue principalement les zones d'assainissement collectif pourvu d'un réseau d'égouttage public existant ou en planification, et les zones d'assainissement autonome, dans lesquelles les habitants sont tenus d'assurer l'épuration des eaux usées par eux-mêmes ou en petits groupes.

Le projet LEADER

Actuellement, dans beaucoup de zones d'assainissement autonome, l'eau est insuffisamment épurée.

Ceci est non seulement lié à une réglementation parfois floue et incohérente mais aussi à la complexité de cette thématique pour les particuliers. En effet, il existe plusieurs systèmes (micro-station, lagunage, etc.) possédant tous des avantages et des inconvénients différents en termes de coût d'achat, d'entretien, de fonctionnalité et des aspects écologiques. La planification de systèmes d'épuration groupée lève aussi diverses questions techniques et juridiques. Afin de pouvoir répondre à ces questions, des études de faisabilité pour la mise en place de systèmes d'épuration groupée en zone d'assainissement autonome, idéalement des lagunages, sont actuellement réalisées en amont de notre bassin dans le cadre du projet LEADER « amélioration de la qualité des eaux ».



Restauration des milieux naturels et protection des eaux

Un autre aspect du projet LEADER concerne la population et plus particulièrement les riverains : la restauration hydromorphologique des cours d'eau. Celle-ci peuvent inclure, par exemple, la levée d'obstacles ou la plantation d'une végétation ripisylve et alluviale.

Dans ce cadre, des parrainages de cours d'eau sont prévus. Des particuliers ou des collectifs prennent en charge des tâches précises pour un tronçon de cours d'eau.

Il s'agit principalement d'informer les citoyens sur l'état actuel du cours d'eau et de sensibiliser à la protection et la restauration des cours d'eau naturels.

Si vous souhaitez participer à ce projet en tant que futur parrain ou marraine de cours d'eau, ou encore participer à une étude de faisabilité ou une mesure de restauration de cours d'eau, veuillez contacter Charlotte Bontinck (080 / 44.03.91, charlotte.bontinck@botrange.be) ou Dominik Arens (080 / 44.03.95, dominik.aren@botrange.be).



Changement climatique : conséquences en Ardenne

Le GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat) prévoit pour le futur plus de précipitations hivernales et donc à priori un risque accru d'inondations en Belgique. En Ardenne, la majorité des débordements de rivières, telles que l'Ourthe, l'Amblève ou encore la Vesdre, survient en hiver et près de la moitié d'entre eux est due à la combinaison de fortes pluies à une fonte rapide du manteau neigeux. Une reconstitution de l'évolution des précipitations et de l'enneigement en Belgique à l'aide d'un modèle du climat, développé au Laboratoire de Climatologie de l'Université de Liège, montre cependant que les conditions climatiques favorisant les inondations hivernales ont diminué en Ardenne au cours de ces cinquante dernières années. Un article de Coraline Wyard et Xavier Fetweis.

En Ardenne, près de 70 % des débordements de rivières surviennent en hiver. Si la moitié de ces inondations est causée par le seul effet d'abondantes précipitations, l'autre moitié, les inondations les plus dramatiques, survient lorsque l'eau issue de la fonte rapide du manteau neigeux recouvrant l'Ardenne se combine à de fortes pluies.



L'Amblève en crue en janvier 2011 en raison d'abondantes précipitations mais aussi de la fonte rapide des accumulations neigeuses © NICOLAS MAETERLINCK – BELGA

Dans le futur, le GIEC prévoit pour nos régions une augmentation des précipitations hivernales et une diminution de l'enneigement. Les questions sont les suivantes : «Peut-on déjà observer des tendances au cours du XX^e siècle ? Dans quelle mesure ces changements affecteront l'occurrence des inondations dans les rivières ardennaises ? Est-ce que l'augmentation des précipitations sera contrebalancée par la diminution de l'enneigement ?».

Pourquoi utiliser des modèles climatiques ?

L'étude de l'évolution récente des précipitations et surtout de l'enneigement n'est pas aisée en Belgique. En effet, les stations mesurant ces variables, en particulier l'enneigement, sont assez récentes et leur nombre est limité, ce qui ne permet pas de calculer des tendances robustes sur notre territoire. C'est ici que les modèles climatiques interviennent. Ces modèles permettent de représenter le climat passé, présent et futur en chaque point du territoire et à tout instant. Grâce au modèle MAR développé à l'ULg nous pouvons ainsi reconstituer l'évolution quotidienne des totaux de précipitations, de l'accumulation neigeuse, et des taux de ruissellement (run-off) issu de la fonte de la neige et des précipitations qui contribueront ensuite à gonfler le débit des rivières.

Il faut cependant garder à l'esprit que ces modèles ne sont que des représentations simplifiées de la réalité. Par exemple, le modèle que nous utilisons ici ne simule pas le débit des rivières, ni l'évolution de l'expansion du bâti qui contribue à l'imperméabilisation des sols. Ainsi, le modèle nous permet juste d'étudier l'évolution des « composantes climatiques » responsables des inondations.

Comment évaluer que les modèles sont fiables ?

Une fois que notre modèle a terminé ses simulations climatiques, il est tout d'abord impératif de vérifier que ses résultats sont cohérents avec la réalité. Pour ce faire, on compare, à l'aide de statistiques, les variables simulées et les variables observées en divers points du territoire correspondant à la localisation des stations météorologiques. Par exemple, à la Figure 1, nous comparons les hauteurs de neige et les précipitations tombées au Mont Rigi (Hautes-Fagnes) observées et simulées par le modèle lors de la crue de janvier 2011.

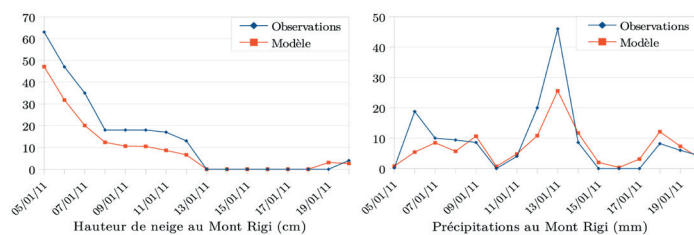


Figure 1 : Evolution de la hauteur de neige et des totaux de précipitations observés et modélisés au Mont Rigi (Hautes Fagnes) lors des inondations de janvier 2011.

Ensuite, nous avons établi un critère basé sur le run-off moyen (écoulement des eaux de fonte et pluies) calculé par le MAR dans le bassin versant de l'Ourthe afin d'identifier les périodes où les conditions climatiques étaient favorables aux inondations. Nous avons ensuite comparé les dates de ces périodes propices aux inondations avec les dates des périodes durant lesquelles on a effectivement observé des inondations. Lors de cette étape, il s'est avéré que le modèle était capable de détecter plus de 90 % des périodes durant lesquelles il y a effectivement eu des inondations. Par exemple, comme le montre la Figure 2, notre modèle a été tout à fait capable de détecter la double crue de janvier 2011.

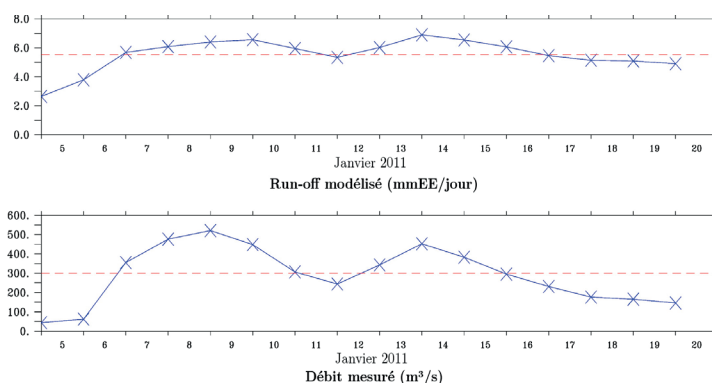


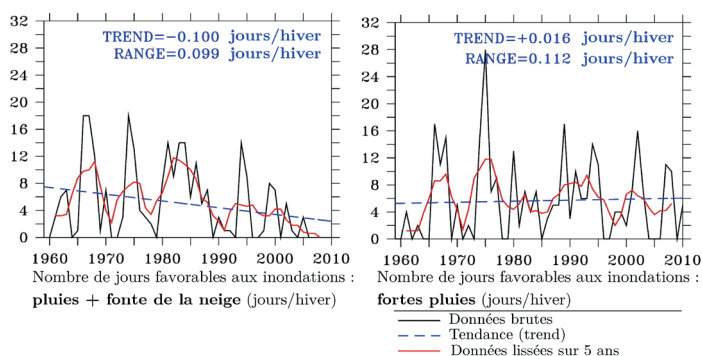
Figure 2 : Evolution du run-off modélisé et du débit mesuré à Sauheid lors des inondations de janvier 2011. Il y a inondations lorsque la courbe bleue dépasse un certain seuil représenté en pointillé rouge.

Cependant, il faut souligner que dans la réalité, tous les épisodes de fortes pluies et/ou de fonte de neige ne génèrent pas systématiquement des inondations en raison de l'intervention de facteurs non-climatiques tels que l'état initial de saturation en eau du sol ou encore le niveau de la rivière avant de tels épisodes de pluie/fonte de neige. De ce fait, toutes les périodes propices aux inondations détectées par notre modèle ne génèrent pas nécessairement une inondation observée.

Comment ont évolué les conditions climatiques favorisant les inondations hivernales au cours de ses cinquante dernières années ?

Au cours de la période 1959-2010, les tendances calculées sur base des résultats de notre modèle montrent une diminution significative du nombre de jours favorables aux inondations causées par la combinaison fonte de la neige/pluie (Figure 3). Cela s'explique par une diminution significative des épaisseurs de neige accumulées en Ardenne, du nombre de jour avec accumulation de neige au sol mais aussi par un raccourcissement de la saison d'enneigement. Celle-ci commence de plus en plus tard au fil des ans.

Pour ce qui est du deuxième type d'inondations, celles générées uniquement par de fortes pluies, le nombre de jours qui y est favorable présente une petite augmentation sans toutefois être significative (Figure 3). Au cours de la période étudiée, le modèle simule en effet une légère augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements de précipitations extrêmes en Belgique, en accord avec les observations effectuées par l'IRM.



nombre de jours favorables aux deux types d'inondations rencontrées dans les rivières Ardennaises : celles générées par la combinaison pluies/fonte de la neige et celles générées uniquement par de fortes pluies. Les tendances (« trend ») indiquées sont significatives si leur valeur absolue est supérieure au « range ».

A quoi peut-on s'attendre dans le futur ?

Dans le futur, on peut s'attendre à ce que ces tendances se poursuivent. De nombreuses études prévoient en effet une sévère diminution de l'enneigement en Europe de même qu'une intensification des précipitations extrêmes. Dans un premier temps, les conditions climatiques favorisant les inondations en Ardenne devraient être moins souvent rencontrées à mesure que la neige se raréfie. Cependant, dans un second temps, l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des précipitations extrêmes devrait compenser la raréfaction de la neige, si bien qu'à la fin du XXI^e siècle, il devrait y avoir autant si pas plus de périodes favorables aux inondations. Les inondations devraient ainsi être presque exclusivement générées par des pluies intenses alors qu'actuellement ce type d'inondations hivernales représente seulement la moitié de celles-ci.

Il est toutefois important de noter que cette étude ne traite que de la composante climatique des inondations et ne prend pas en compte les impacts de l'Homme sur la couverture du sol (ex : urbanisation, construction de parking, route, déboisement, reboisement, etc.) et sur l'aménagement des rivières (ex : construction de murs anti-crue, curage de dépôts, construction/étêtement de barrage, etc.) influençant directement l'occurrence et l'intensité des inondations observées pour des mêmes conditions climatiques.

Contact : Coraline.Wyard@ulg.ac.be

Basé sur : Wyard, C., Scholzen, C., Fettweis, X., Van Campenhout, J., & François, L.(2016). Decrease in climatic conditions favouring floods in the south-east of Belgium over 1959-2010 using the regional climate model MAR. International Journal of Climatology, doi: 10.1002/joc.4879.

Be Wapp ! Pour une WALLONIE Plus Propre * Für eine saubere Wallonie

L'Opération Communes et Rivières Propres - Be Wapp est de retour !

Le vendredi 24 mars pour les écoles et les 25 et 26 mars pour le tout public.

Rien ne se jette au sol, pas même un petit déchet ! Mégot, chewing gum, canette, ... **MÊME PETIT, UN DÉCHET RESTE UN DÉCHET !** Et les petits déchets, mis bout à bout, encrassent véritablement nos rues, bords de route et via les caniveaux, se retrouvent dans nos ruisseaux et rivières.

Le Grand Nettoyage de Printemps, c'est avant tout une grande mobilisation citoyenne qui tend à rendre nos lieux de vie et notre environnement quotidien plus propres et donc plus agréables à vivre.

Durant 3 jours, les 24, 25 et 26 mars 2017, la Wallonie toute entière - les citoyens, écoles, clubs de sports, mouvements de jeunesse, entreprises, pêcheurs et autres associations diverses – se rassemble autour d'un objectif commun : ramasser tous les déchets qui jonchent nos rues, nos écoles, nos chemins de campagne, nos pistes cyclables, nos berges et nos cours d'eau.

Cette grande action de nettoyage a mobilisé en 2016 plus de 40.000 participants dans toute la Wallonie. Plus de 4250 personnes dans notre bassin.

Pour participer, inscrivez-vous sur www.walloniepluspropre.be et vous recevrez un gilet fluo, une paire de gants ainsi que des sacs bleus (pour le PMC) et blancs (pour les autres déchets) afin de pouvoir participer à l'action en toute sécurité. Signalez-vous aussi auprès du service environnement de votre administration communale, pour la récupération des sacs après gestion.



Die Aktion «Saubere Gemeinde und Flüsse - Be Wapp» ist zurück!

Am Freitag, den 24. März für die Schulen und am 25. und 26. März für die breite Öffentlichkeit.

Rein gar nichts kann auf den Boden geworfen werden, nicht mal der geringste Müll! Kippen, Kaugummis, Dosen, ... **SOGAR DER KLEINSTE ABFALLSTOFF BLEIBT ABFALL!** All die kleinen Müllteilchen zusammen werden zu einem realen Problem für unsere Straßen- und Wegeränder. Und über die Rinnsteine, enden sie schließlich in unseren Bächen und Flüssen.

Der große Frühjahrsputz ist vor allem eine große Bürgermobilisierung, die dazu dient, unseren Lebensraum, also unsere gewohnte Umwelt sauberer und angenehmer zu machen.

Zwischen dem 24. und 26. März versammelt sich während 3 Tagen die ganze Wallonie. Bürger, Schulen, Sportvereine, Jugendbewegungen, Unternehmen, Angler und andere Vereine unterschiedlichster Art verfolgen eine gemeinsame Zielsetzung: alle Abfälle zu sammeln, die unsere Straßen, Schulen, Land- und Radwege, Ufer und Wasserläufe verschmutzen.

2016 hat diese große Säuberungsaktion mehr als 40.000 Teilnehmer in der ganzen Wallonie mobilisiert. Mehr als 4250 Personen in unserem Einzugsgebiet.

Um teilzunehmen, tragen Sie sich bitte auf www.walloniepluspropre.be ein. Sie werden eine Warnweste, ein Paar Handschuhe sowie Müllsäcke (blaue Säcke für PMK-Abfälle und transparente Säcke für alle anderen Abfallarten) erhalten, um ohne Risiko an der Aktion teilnehmen zu können. Melden Sie sich auch beim Umweltdienst Ihrer Gemeindeverwaltung.

Appel à bénévoles : Arrachage de balsamine

Plusieurs asbl de notre bassin organisent des opérations de gestion de la balsamine de l'Himalaya, une plante invasive désormais bien connue de part son envahissement le long des cours d'eau. Ces associations ont besoin de vous !

• **L'asbl AVALA** (Association pour la Vallée de l'Amblève, de la Lienne et de ses Affluents) organise le **dimanche 25 juin 2017 à 14 h** une après-midi de lutte contre les balsamines de l'Himalaya (arrachage des plantes invasives sur les affluents de la Lienne).

Une observation des travaux des castors le long du ruisseau du Grand Mont sera également effectuée par la même occasion et un repas est organisé pour les bénévoles vers 18h30 au Relais des Pêcheurs. Rendez-vous sur le parking à côté du Relais des Pêcheurs à Neufmoulin (sur la N66) à Stoumont.

Réservations :

- Uniquement pour l'arrachage : par SMS au 0497/75.87.73.
 - Pour l'arrachage et le repas au 086/45.61.11, au plus tard le 21 juin.
- Communication à fournir : repas avala+nom+nombre de personnes + numéro de téléphone.

• **L'asbl Le Fagotin** organisera 2 opérations d'arrachage. Une première le **25 juin** et un deuxième passage le **23 juillet 2017**. Pour plus de détails : 080/78.63.46 ou info@fagotin.be.

• **L'asbl l'Aronde** prévoit des arrachages le long du ruisseau du Paradis à Paradis/Harzé le samedi **10 juin** et les **samedis 15 et 29 juillet 2017 à 13 h 30**. Rendez-vous à la salle du village.

• Si vous observez des balsamines à **Chodes** ou le long du **Ru du Tchession**, merci de contacter Marc Geron à l'**Administration Communale de Malmedy**, Tél : 080/68.98.88

Comblain-au-Pont, la commune produit sa propre énergie

Comment réduire les coûts énergétiques, diminuer les rejets de CO2 et garantir une sécurité d'approvisionnement en électricité ? C'est le pari qu'a fait la commune de Comblain-au-Pont en installant une turbine hydroélectrique à la «Résurgence du Moulin». C'est une première en Province de Liège !

Le cours d'eau, perdu dans les chantoirs, débouche à l'air libre à une centaine de mètres de l'administration communale et fait une chute d'un peu moins de deux mètres. Grâce à un débit moyen de 150 l/sec, la robuste turbine fournit +/- 20 000 kWh/an, soit la consommation de 5 à 6 ménages. Un câble électrique relie les installations techniques au bâtiment de l'administration, de quoi couvrir une bonne partie de la consommation annuelle en électricité (35 000 kWh). Cela couplé à l'apport de panneaux photovoltaïques placés sur le toit, les bâtiments de l'administration communale sont à présent autosuffisant en consommation d'électricité. L'investissement sur la turbine devrait être remboursé en dix ans.

Ici, l'installation de la microcentrale ne fait pas obstacle à la libre circulation de la faune piscicole puisque l'eau provient d'une résurgence dans laquelle il n'y a pas de poissons !

Source : Le Soir, 8/11/2016



Site de la résurgence

Le moulin d'Odeigne

Dans la commune de Manhay, siège un petit moulin à eau bordé par le ruisseau du Fays de la Folie et par l'Aisne. Le bâtiment, datant d'au moins 1527 résonne toujours de la mécanique de ses meules et rouages.

Après avoir longtemps procuré de l'électricité au village d'Odeigne durant le XX^e siècle, ce moulin servit également au commerce d'aliments pour le bétail, entre autre. C'est en 1987 que l'ancien meunier, Odon Dethise, remet une roue en fer à la demande de son client principal un céréalier-boulangier. Le moulin tournait auparavant à l'aide d'un moteur à mazout.

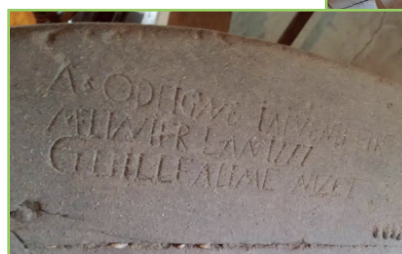
Le meunier Odon, amoureux de son outil de travail dû cependant se résoudre à confier son savoir-faire si précieux, l'âge ne lui permettant plus d'assurer sa lourde tâche. Et c'est après avoir effectué un choix minutieux et 4 ans de réflexion, qu'il décida de confier le «chant des pierres» à Fanny Dumont, une jeuneoureuse du grain et à Axel Colin, un jeune boulangier. Il décidèrent ensemble de créer la «Fondation Ferme Artistique» avec l'aide de deux amies pour en faire un lieu de conscience dédié à l'être humain, évoluant et oeuvrant en harmonie avec son cadre de vie et son environnement.



Depuis, ils apprennent, avec Odon à leur côté, à rhabiller les meules, c'est-à-dire à re-graver les pierres après usure, travail très physique à réaliser tous les 6 mois ; ainsi qu'à comprendre chaque «musique» des rouages. Car, en effet, ce qui marque lorsque l'on rentre au sein de ce moulin, c'est bien les «boum-boum-boum» retentissant régulièrement à la façon d'un coeur humain. «Un moulin qui tourne, c'est le temps qui passe» nous dit Fanny, et cela sonne tellement juste quand on entend cet ancêtre de pierre à l'ouvrage.

Les agriculteurs amènent leurs céréales brutes pour repartir avec une farine servant à faire du pain ainsi qu'avec l'enveloppe des céréales servant pour la nourriture des bovins, le jardinage ou le paillage.

Et pour ce faire, trois meules vieilles de plus de 500 ans passent à l'action. La «décortiqueuse» est une meule alvéolée qui par le frottement retire l'enveloppe de la céréale sans en abîmer le grain. La seconde meule est quant à elle striée et moule le grain en farine. La troisième compose le concasseur pour le maïs et les pois.



Le moulin tourne ainsi entre 4 et 5 jours par semaine. Les entretiens sont toujours effectués avec l'aide d'Odon qui, après beaucoup d'inquiétude pour la «survie» de «son» moulin, est heureux de transmettre son précieux savoir ancestral.

Au Moulin d'Odeigne, il est possible d'acheter de la farine d'épeautre, de seigle et de froment. Ne vous attendez cependant pas à y trouver une farine parfaitement blanche car cela n'est pas possible avec la pierre, mais le grain n'est ni brûlé, ni coupé et aura un bien meilleur goût.

Ils ne vendent pas encore de pain, il est encore trop tôt, mais un projet de boulangerie collective et d'atelier pains se dessine. Soyons patient !

Le pain étant la nourriture du corps, ils voudraient également développer un pôle artistique qui serait la nourriture de l'esprit en liant l'art et l'agriculture.



Nous leur souhaitons donc bonne chance pour la réalisation de tous leurs projets !

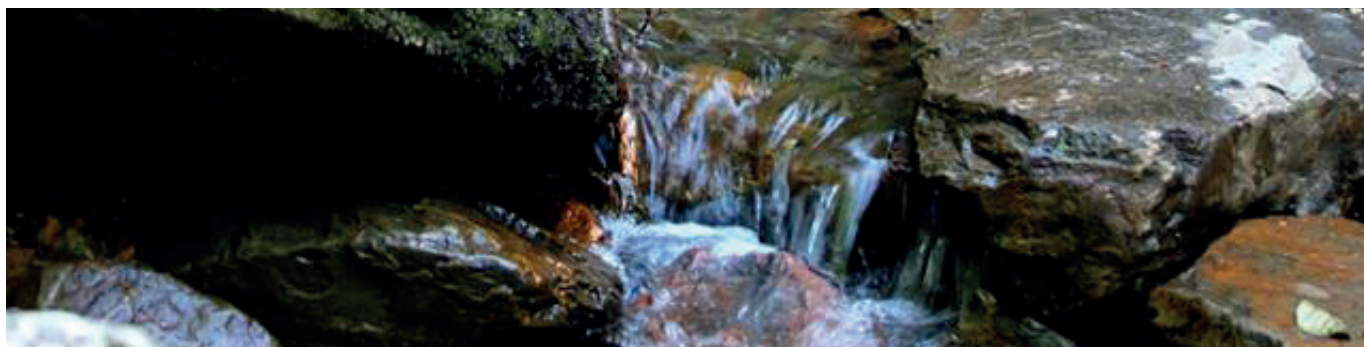
N'hésitez pas à leur rendre visite.

Le moulin d'Odeigne est ouvert les lundi, mardi, jeudi et samedi de 8h30 à 17h30. Il est possible, pour les groupes, de le visiter au prix de 3 € pour une visite classique et de 5 € pour les professionnels.

Pour plus d'informations : Fanny Dumont : 086/45.50.35 ou trapeze-volant@collectifs.net

Un nouveau site web pour le Ninglinspo

Le Ninglinspo, petit cours d'eau célèbre et apprécié pour ses baignades et ses cascades, dispose d'un nouveau site internet !



N'hésitez pas à le consulter pour en apprendre plus sur ce petit joyau de notre bassin. Vous y trouverez des informations historiques, géologiques ou tout simplement des conseils sur les promenades. Riche en belles illustrations, il est agréable à consulter.

www.ninglinspo.net

L'eau vagabonde

Parce qu'il est bon aussi de décompresser...

Seul un sot mesure la profondeur de la rivière avec ses deux pieds

Proverbe africain



Sponsors



hs HUPPERETZ SERVICES SA
Gestion des salaires

Un regard clair, précis et personnalisé sur la gestion de votre personnel salarié

Un service bilingue et proche de chez vous

Rue des Anciennes Granges 3 - 4960 MALMEDY - T. 080 79 99 79
marc.drion@hupperetz.be - www.hupperetz.be

CLINIQUE RIE DES ARSILLERS
ARLES ARSILLERS MOINE GRAND TAIL
CPAS HUPPERETZ

Installateurs d'alarmes agréés SPF Intérieur
n° 20 1901 05

3Etechnic sprl

- SMART HOME
- VIDÉOSURVEILLANCE - CAMÉRAS
- SYSTÈMES D'ALARME

DEVIS ALARME GRATUIT : 080/68.49.49

VENTE ~ LOCATION ~ DÉPANNAGE
INFORMATIQUE ~ ÉLECTROMÉNAGER ~ SON & LUMIÈRE

Route de Coö 28, Trois-Ponts - www.3etechnic.be - info@3etechnic.be



Gîte rural

Sterpigny, 18 à 6673 GOUVY - BELGIQUE

Renseignements: Madame Claire Bouillenne
GSM : +32 (0)477 35 70.04
Tel : +32 (0)4 368 81 20

Le manoir de Sterpigny

Venez vous ressourcer au Manoir de Sterpigny

Situé dans le Parc Naturel des deux Ourthes, Sterpigny est un petit coin de Paradis, offrant un écrin de nature douce et paisible pour d'agréables promenades champêtres, balisées ou guidées.

www.lemanoirdesterpigny.be
claire.bouillenne@gmail.com



RETROUVEZ TOUTE LA PÊCHE DANS
LE BASSIN DE L'AMBLEVE SUR :

WWW.PECHE-AMBLEVE.BE

Fédération Halieutique de l'Amblève ASBL



14 Avenue de la Salm
6690 VIELSALM
Tél. & Fax : 080/21 61 10



**Pour tous vos travaux
d'impressions**

Faire-part de : Naissance - Mariage - Décès
Brochures - livres ...
Affiches - Flyers - Dépliants
Journaux publicitaires
En-tête de lettre - Factures - Enveloppes

Pour vos devis : imprimerieandrienne@gmail.com

IMAGO

ATELIER DU PAYSAGE



Architecte paysagiste – Entrepreneur de Jardins

Rue Abbé Piétkin n° 14
4950 Sourbrodt - Waimes
BELGIQUE

Gregory Thunus

Gsm : 0473 45 64 31

Fax : 080 571 534

Ferme Bio Lamberty

www.ferme-lamberty.be

Du producteur au consommateur

Fromages de vaches et de chèvres | Fruits et légumes | Paniers garnis
Collaboration avec des producteurs locaux

0474 305 713 - Moulin, 126 - 6692 Petit-Thier

www.ferme-lamberty.be



Ferme Lamberty



STATION

OCTA+

De l'allée verte

LIBRAIRIE-PAPETERIE

PARKING AISÉ

Avenue des Démineurs 28
4970 STAVELOT

Tél. 080 86 24 91

Fax 080 8804 89

Amblève

CONTRAT RIVIERE
FLUSSVERTRAG

Rour

Le Contrat de Rivière de l'Amblève : un projet mené avec les communes de Amel, Aywaille, Büllingen, Bütgenbach, Comblain-au-Pont, Gouvy, Lierneux, Malmedy, Manhay, Sprimont, Stavelot, Stoumont, St-Vith, Trois-Ponts, Vielsalm, Waimes, le Ministère de l'Agriculture et de la Ruralité de la Région Wallonne et les Provinces de Liège et de Luxembourg.

Wasserlaufvertrag für die Amel : das Projekt wird geführt mit den Gemeinden von Amel, Aywaille, Büllingen, Bütgenbach, Comblain-au-Pont, Gouvy, Lierneux, Malmedy, Manhay, Sprimont, Stavelot, Stoumont, Sankt-Vith, Trois-Ponts, Vielsalm, Waimes, das Landwirtschafts-Ministerium, die Wallonische Region und die Provinzen Lüttich und Luxemburg.

Agenda



N'oubliez pas d'aimer notre page Facebook
<https://www.facebook.com/crambleve/>